

A propos du programme
« Gestion des déchets urbains et aide à la
décision municipale : Municipalité de Mopti
(Mali) et Circonscription urbaine de Porto
Novo (Bénin). »

Claude de Miras
Economiste IRD

1. Titre de l'Action de Recherche : D8. Gestion des déchets urbains et aide à la décision municipale : Municipalité de Mopti (Mali) et Circonscription urbaine de Porto Novo (Bénin).

2. Partenaires :

Institut de recherche pour le Développement - Université de Provence
Action Mopti (Mopti) et CIPCRE (Porto Novo).

3. Cadre urbain de l'étude : Villes moyennes : Mopti (80.000 habitants Mali) et Porto Novo (130.000 habitants. Bénin).

4. Objectifs initiaux et Postulat : la composante technique du problème n'est pas centrale et la volatilité de l'information et la fragmentation des acteurs intervenant dans le secteur des déchets devaient pouvoir être dépassées par capitalisation et coordination.

5 . Rappel Méthodologique : Dispositif méthodologique visant à établir un état des lieux à la fois environnemental et social. Nous avons donc travaillé sur deux registres :

- le premier sectoriel relatif au flux et aux acteurs. Cela a conduit à réaliser trois types d'enquête avec double passage (saison sèche-hivernage) s'articulant sur une démarche d'analyse socio-spatiale pour comprendre l'état environnemental des deux villes.
- Le second visant à contribuer aux capacités institutionnelles et à leur mise en synergie.

6. Evolution de la problématique :

6.1. Constat :

- Grandes difficultés à faire émerger un dispositif urbain efficace de gestion des déchets.
- Toutes les recettes semblent avoir été essayées sur de nombreux registres:
 - > aspects techniques
 - > échanges d'expériences et bonnes pratiques
 - > capitalisation, formation, coordination etc.
- Impression diffuse d'échecs partiels, de difficultés récurrentes.
- Proposer une grille de lecture de cette situation et passage de la recherche-action à la recherche analytique.

6.2. De la description à l'analyse

A travers les échanges avec le Comité scientifique, le projet est sorti d'une première phase descriptive pour entrer à mi-parcours dans un essai de conceptualisation.

Idée initiale que, dans le secteur de l'assainissement, faible fonctionnalité technique et forte fonctionnalité sociale

7. Evolution de la problématique :

Partons de la notion de gestion du secteur de l'assainissement.

Elle suppose qu'il existerait un marché de l'assainissement.

6.2. De la description à l'analyse (suite)

En matière d'assainissement, existe-t-il un marché au sens d'une rencontre efficace entre offre et demande exprimée par un prix d'équilibre ?

- Est-ce le désengagement de l'Etat induit mécaniquement la création d'un marché ?
- Est-ce que le besoin d'évacuation des déchets et l'offres de services par des opérateurs hétérogènes prouve l'existence d'un marché ?
- Est-ce que l'importance des pratiques domestiques et non marchandes d'enfouissement ou de déplacement des déchets hors du périmètre de la concession familiale est compatible avec l'idée de marché ?

6.2. De la description à l'analyse (suite)

Il existe pourtant un besoin d'évacuation des déchets de la part des producteurs domestiques d'ordures ménagères ; mais en volume la moitié de ce besoin est satisfait par des pratiques non – marchandes.

Il existe aussi une offre de capacité de collecte et d'évacuation hétérogènes (Entreprises privées type SIBEAU, SNG, GIE, Services Techniques Municipaux, peu ou pas coordonnées) correspondant à des micro-marchés et à des segments de clientèle spécifiques.

6.2. De la description à l'analyse (suite)

La **privatisation du secteur de l'assainissement** a consisté à faire basculer l'ensemble de ce dispositif marchand et non marchand, domestique et commercial, formel et informel, dans une **logique de marché**.

Mais encore une fois le recul de l'Etat et l'existence d'un besoin sont loin de signifier la constitution d'un marché efficace : le marché efficace pour les économistes est une institution avec ses règles, ces régulations, son homogénéité, l'organisation de sa concurrence.

La mise en place des Plans d'ajustement structurels dès les années 80-90, les problèmes de mise en phase de l'offre et de la demande de service en matière de services collectifs sont apparus suffisamment aigus pour que des stratégies de structuration de ce marché soient engagées.

6.2. De la description à l'analyse (suite)

Les bailleurs internationaux se sont mis alors à peser de tous leurs poids sur le secteur de l'assainissement. Mais alors que l'objectif était de faire évoluer et de renforcer le marché hétérogène et balbutiant de l'assainissement nous allons voir apparaître un autre marché d'une nature spécifique.

une demande exprimée par les bailleurs internationaux de promotion d'un dispositif de gestion de l'assainissement urbain ;

une offre formulée par des initiatives individuelles s'efforçant de coller au mieux sur le fond ou sur la forme à la demande précédente.

6.2. De la description à l'analyse (suite)

Les bailleurs de fonds entendaient ainsi faire entrer la gestion des déchets dans l'économie de marché. L'offre (GIE, ONG, Comité d'assainissement, etc ;) en cours de constitution, encore modeste mais qui a montré sa capacité à entrer dans les schémas institutionnels et les règles du jeu mis en place par les bailleurs. C'est un marché particulier, caractérisée par :

- > une demande constituée de quelques « clients » (les bailleurs)
- > une offre de services multiformes (ONG, GIE, Associations, PME).

L'adaptation des acteurs locaux est remarquable, l'esprit d'entreprise, la rationalité économique des porteurs de projets sont profilés sur la demande internationale.

Ce marché est produit par le haut , il est plutôt de nature institutionnelle .

7. Défi de le structuration de l'assainissement par la privatisation :

- faire passer la gestion des déchets de l'économie domestique non marchande à l'économie marchande ;
- opérer cette transformation en agissant à travers l'intervention conséquente des bailleurs en termes de financement, de formation, d'appui, de projets, etc.
- cette stratégie semble avoir eu –pour l'instant– peu d'effets sur l'évolution structurelle du secteur de l'assainissement et sur la maîtrise de la collecte et du traitement des déchets
- par contre, elle a débouché sur la constitution d'un autre marché « bailleur/projets/opérateurs » très efficient en termes d'évolution des comportements adaptatifs et opportuns ;

7. Défi de le structuration de l'assainissement par la privatisation : (suite)

- enfin, la relation entre les deux marchés est circulaire : l'absence d'évolution du premier marché en restant confinée entre les logiques domestiques et informelles, ne parvient pas à résoudre la question de OM –difficilement mesurable et toujours visible– et donc justifie le renforcement du second marché celui de l'aide publique internationale sensé en venir à bout.
- La demande internationale a ainsi créé une sociologie et une économie spécifique orientées légitimement vers des ressources internationales disponibles alors que la valeur ajoutée à dégager du secteur de l'assainissement reste à l'évidence largement inférieure.

8. Conclusion très temporaire :

La privatisation a cru pouvoir compter sur la préexistence du marché dans le secteur de l'assainissement.

Or on observe dix ans après que :

- l'économie domestique non marchande reste très importante,
- la partie marchande est encore très hétérogène ;
- autour de l'aide publique au développement s'est constitué un autre marché extrêmement dynamique et efficace mais avec un faible impact sur les flux physiques d'ordures ménagères.

La faible efficacité du « premier marché » ne nourrit-elle pas la remarquable efficacité du « second marché » ?